



CR soirée Mobilité, le 13 février 2020 : CREC 2020

Quel territoire voulons-nous pour demain ?



[La loi d'orientation des mobilités](#) (LOM), votée le 24 décembre 2019, a pour but de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et d'atteindre la neutralité carbone des transports terrestres d'ici 2050.

Elle accorde de nouvelles compétences aux collectivités territoriales pour organiser notamment des services tels que l'autopartage, le covoiturage, le transport à la demande, la mise en place d'un plan vélo (l'objectif : tripler la part modale du vélo d'ici 2024, lutter contre les ruptures de pistes cyclables).

Ce soir, nous allons essayer de voir où en est notre territoire sur la mobilité.

- **Quelques chiffres du Pays de Ploërmel (2016)**

Une enquête Mobilité durable et changements de comportements sur le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne, a été réalisée en 2015 par l'ADEME. Quelques chiffres :

- la distance moyenne domicile-travail est de 22km (la moitié des habitants fait moins de 10 km et l'autre plus de 10).
- 88% utilisent leur voiture seul ; 6% font du covoiturage ; 2% en 2 roues ; 2% en vélo ; 2% la marche. Il en est à peu près de même pour les autres déplacements. La marche à pied et le covoiturage montent à environ 15% pour les trajets école et activités enfants. Ce qui fait que la consommation finale d'énergie sur le Pays de Ploërmel est la plus forte pour les déplacements, bien avant l'agriculture, l'industrie et le fret.
- 29 MWh est consommée par habitant pour une moyenne française de 24, ce qui se comprend en milieu rural. Les trajets en voiture : 5 x 1,6 km (total de 8 km) = 1 x 24 km

- **Que faire ? A chacun sa solution vers une transition adaptée**

Trouvez des moyens de transports doux et durables en fonction des déplacements

La marche

Plus pratiquée que le vélo sur Ploërmel mais encore trop peu !

Parcourir 500 m à pied ne prend que huit petites minutes ... Et les distances sont courtes entre des points dans Ploërmel, (de la poste à la piscine : 1000 m –15 mn à pied)

En ville, chaque kilomètre réalisé à pied peut permettre d'économiser 280 g de CO₂. La marche reste le moyen de transport le plus économique.

Des exemples : [le pédibus](#),

Les réactions dans le public :

- [Changer de comportement](#)

- Les randonnées pédestres sont en essor, pourquoi laisser la marche aux loisirs au lieu de la

pratiquer pour les déplacements quotidiens ?

- Organiser un pédibus au lieu d'emmener son enfant seul à l'école.

- Repenser le centre-ville

- rassurer les commerçants en leur démontrant que les zones piétonnes sont favorables aux commerces.

-Favoriser le déplacement des piétons :

- Des places de parking sont créées sur les trottoirs. (photo)
- Certains trottoirs sont trop étroits, seul une personne peut les emprunter. (photo)
- Sécuriser les abords des écoles, marquages au sol.
- Eclairer davantage les passages piétons.
- Créer des parkings gratuits à l'extérieur du centre-ville, ne garder que des emplacements handicapés.

Le vélo

Il reste un loisir mais il est assez peu pratiqué dans la ville malgré ses avantages. Pourquoi ?

C'est le moyen de transport le plus rapide en ville. Pour une distance à parcourir comprise entre 1 et 5 km, le vélo est imbattable, or la moitié des déplacements intra-urbains sont inférieurs à 3 km.

Comparaison vitesse moyenne vélo-auto en ville : 15 km/h contre 14 km/h (1/4h)

Pour chaque kilomètre à vélo, le cycliste moyen consommera 11 kilocalories de plus qu'un passager dans une voiture.

Autres possibilités : le roller ; la trottinette

4 collégiens ont témoigné de leur plaisir à venir au collège en vélo ou à pied mais aussi des difficultés rencontrées. Témoignages d'adultes aussi, tous racontant le plaisir d'utiliser ce moyen au quotidien, (bon pour la santé, sentiment de liberté, plaisir de la nature) mais aussi les grands risques, désagréments et intolérances dont ils sont l'objet.

Les réactions dans le public :

Peu de jeunes rejoignent leurs établissements scolaires eu vélo, peu d'adultes circulent à vélo dans Ploërmel. Pourquoi ?

- Changer de comportement

- Eduquer les automobilistes au respect des piétons et des cyclistes. Les utilisateurs du vélo, collégiens ou adultes présents, ont tous des anecdotes à raconter sur l'incivilité des automobilistes (route coupée, auto garée sur piste cyclable, anarchie dans les ronds points), leurs humeurs parce que le vélo les gêne (2 collégiens qui empruntent les trottoirs quand c'est trop dangereux se font réprimander, que faire ?)

- D'abord convaincre et ensuite sanctionner.

- Infrastructures insuffisantes en ville

- Manque cruel de pistes cyclables ; développer des pistes cyclables dignes de ce nom ;

- Routes partagées voitures vélos : espace vélo au milieu de la route ; colorer les pistes cyclables pour que tous (voitures, piétons, cyclistes) les identifient ; baliser les voies partagées ; marquage sur les voies à 30 à l'heure pour permettre la circulation des vélos : autoriser les vélos à circuler dans les sens interdits (ce qui est légal dans les zones à 30).

- Créer des parking à vélos sécurisés, au centre ville, à l'abord des bâtiments publics, du cinéma, des commerces, à certains points de raliement des transports en communs (« ce serait chouette de pouvoir cumuler transport en commun(Riv) + vélo pour les trajets professionnels de 5 /20 km »).

- Aménagement pour entrer dans Ploërmel

- Venir des environs à Ploërmel n'est pas facile. Faire des voies sécurisées pour vélos à partir des

villages de Ploërmel.

- Aider à la (re-)mise en place de voies piétonnes et cyclables pour lier toutes les communes proches. Nous avons une super voie verte, comment mieux l'utiliser pour venir dans les bourgs qu'elle dessert ?

- Une proposition : un échange Pontevedra/Ploërmel !

Vidéo Pontevedra : <https://www.youtube.com/watch?v=KelqU01QxoQ>

La voiture électrique

Vraie ou fausse solution ?

En France, l'ADEME indique, dans un rapport paru fin 2017, que "les émissions de gaz à effet de serre induites par la fabrication, l'usage et à la fin de vie d'un véhicule électrique, sont actuellement 2 à 3 fois inférieures à celles des véhicules essence et diesel.

La Bretagne mise sur l'hydrogène vert

L'hydrogène est une énergie propre du futur et donc un carburant d'avenir. Il est très utilisé des industriels mais méconnu du grand public. Capable de produire de l'énergie propre quand il est couplé à une pile à combustible, ce gaz extrêmement léger a le vent en poupe. Trois fois plus puissant que l'essence, il est déjà utilisé par l'industrie automobile mais aussi pour les lanceurs spatiaux.

L'autopartage

Je te prête, tu me prêtes... on partage

L'autopartage est une solution pour économiser nos frais de déplacements quotidiens mais aussi un grand geste pour l'environnement. Un véhicule en auto partage permet de remplacer 4 à 8 véhicules privés. Cela se traduit par une réduction du taux d'émission de gaz à effet de serre. Ce système repose sur le principe suivant : on utilise un véhicule lorsqu'on a besoin et pendant le reste du temps le véhicule sert à d'autres personnes.

Les réactions dans le public :

- [Changer de comportement](#)

- L'économie du partage se développe, particulièrement chez les jeunes. Pour la voiture, c'est une autre façon de la considérer : un simple moyen de transport.

RIV : Réseau Intercommunal de Voyage

RIV facilite vos déplacements en mettant à votre disposition un réseau de bus, de covoiturage, de location de vélos à assistance électrique et de la location de voitures. Découvrez et adoptez de nouvelles habitudes quotidiennes dans vos déplacements avec votre Réseau Intercommunal de Voyages, proposé par Ploërmel Communauté.

Présenté par M. Joël Guégan Vice-président en charge de l'habitat et de la mobilité.

RIV Bus : Expérimenté depuis le 1er septembre 2018



Où acheter son titre ?

Votre titre de transport (ticket ou abonnement) est disponible uniquement dans le bus. Renseignez-vous auprès du conducteur à la montée.

À quels tarifs ?

1€ ▶ trajet (par montée)

25€ ▶ abonnement mensuel



CORRESPONDANCES



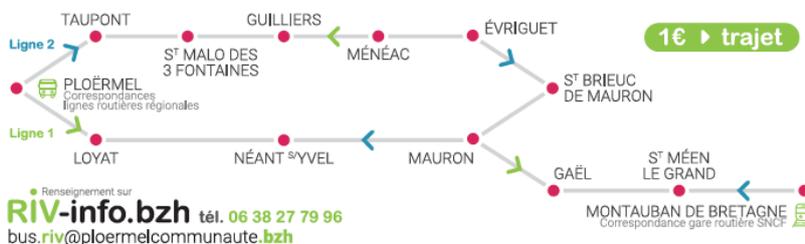
• Gare SNCF

• Lignes routières régionales



Infos utiles

- Prévoyez d'être à l'arrêt de bus **5 minutes avant** l'heure indiquée afin de faciliter votre installation.
- Pour demander l'arrêt du bus, **faites signe au conducteur**.
- L'achat ou la présentation d'un titre de transport valide est obligatoire à la montée dans le bus.
- Les animaux ne sont pas admis dans les véhicules, exception faite des chiens guides et des animaux domestiques de petite taille transportés dans des paniers.
- Le transport des vélos dans les soutes n'est pas autorisé.



Renseignements sur
RIV-info.bzh tél. 06 38 27 79 96
bus.riv@ploermelcommunaute.bzh

Les réactions dans le public :

- Comment fait-on pour rejoindre l'arrêt de bus ? Possibilité d'utiliser le vélo et de le garer en toute sécurité ?
- Pouvoir cumuler transport RIV et vélo pour les trajets de 5 à 20 km donc embarguer le vélo dans le RIV
- Les habitants de Campénéac attendent le RIV Bus.

RIV Vélo électrique : Louez votre vélo électrique pour une longue durée et circulez autrement sur le territoire

RIV Location de voitures : Avec son système de location de voitures, Ploërmel Communauté compte apporter une réponse aux personnes en situation de RSA et recherche d'emploi.

RIV Covoiturage : Ploërmel Communauté propose plusieurs services de covoiturage. Gérée par l'association EHOP, elle enregistre les propositions de voyages réguliers déposées par des conducteurs particuliers. La régularité est la règle d'or du dispositif : le trajet proposé doit avoir lieu au minimum 1 fois par semaine.

- **Covoiturage domicile-travail** : vous souhaitez covoiturer pour vous rendre à votre emploi ? Vous hésitez, appelez nous : 02 99 35 10 77 – 07 66 35 95 00 ; déjà convaincu, rendez vous ouestgo.fr

- **Covoiturage solidaire exclusif** : vous ne souhaitez pas forcément covoiturer de tous les jours mais ponctuellement en partageant vos trajets avec des personnes en difficulté de mobilité ? Inscrivez-vous sur le site Ouestgo.fr vous serez identifié comme tel.

- **Covoiturage de proximité** : « Ehop près de chez moi ». Ce service permet l'accès aux services et aux équipements du territoire, pour tous les trajets du quotidien, même les plus courts.

Les réactions dans le public :

- Mettre dans des lieux publics (médiathèque, café, ...) les points d'attente de covoiturage pour les rendre visibles.

Les transports en commun : autocars et bus scolaires

Keolis Armor

Pour répondre aux attentes de la clientèle (étudiants, salariés, touristes...), la Région Bretagne a choisi Keolis Armor pour développer sa ligne qui dessert Pontivy- Rennes. Les services proposés sont en correspondance avec les arrivées et départs TGV de et vers Paris. Pour plus de facilités, il existe un titre combiné car + train commercialisé dans tous les points de vente SNCF.

Les réactions dans le public :

- Tarif cher

Breizhgo : Ligne Ploërmel – Vannes

Les réactions dans le public :

- Le car de Rennes arrive à Ploërmel à 13h52 mais le car pour Vannes est parti à 13h30, du même arrêt !

Cars scolaires : Les usagers non scolaires peuvent être admis sur les circuits spécifiques scolaires en s'acquittant d'un titre commercial selon la tarification en vigueur.

Les réactions dans le public :

- Utiliser les cars scolaires entre le dépôt des élèves le matin et la reprise le soir.
 - Les collégiens et lycéens sont calés sur des horaires 8h10 /16h30, l'amplitude serrée, ne laisse pas de temps libre/de loisirs aux élèves sur ce temps scolaire. Si les horaires étaient plus étalés 8h10/ 17h30, cela modulerait plus les journées scolaires. Si on fait 2 tournées de bus par trajet scolaire identifié, cela permet aux jeunes d'aller à leurs activités, laisse de la place pour le public hors scolaire, et permet d'économiser des tournées du RIV.
- Avec le même budget, on peut ajouter des navettes supplémentaires dans d'autres secteurs.

(RE)-développer les commerces en centre ville

Les réactions dans le public :

- Ne pas multiplier les zones commerciales à l'extérieur de la ville.
- Amener des services vers la population (petit commerce -comme Caravrac-, services administratifs comme la MSAP...) et diminuer les trajets vers la commune centre : Ploermel.